M. BADDOUR ABDELHALIM 80 AV NICOLAS COPERNIC RESIDENCE HORIZON STE VICTOIRE 13100 AIX EN PROVENCE

## ESPACE CONDUITE BARNEOUD C.C PLAN DE CAMPAGNE 13170 LES PENNES MIRABEAU

## A l'attention de MME PATRICIA ENRICO.

**Objet**: Réponse à la lettre du 18 mars 2025.

Sur le fond, c'est un mensonge total et c'est de la diffamation pure et dure. Je précise que je n'ai jamais ouvert votre ordinateur tout simplement parce que je ne possède pas les codes d'accès et je n'ai ni le temps ni d'intérêt de fouiller dans votre ordinateur. Et s'il ya quelqu'un qui vous a rapporter quoique ce soit c'est que c'est lui qui a fouillé. Ce que vous dites manque cruellement de logique. Je vais vous le démontrer en trois phrases :

1/ Je suis le seul parmi les enseignants à ne pas avoir les codes d'accès.

2/ Les autres enseignants ont l'accès libre à l'intégralité de l'ordinateur y compris vos emails professionnels et tout ce qu'il y a dans l'ordinateur.

3/ Comment vous vous permettez d'accuser quelqu'un qui n'a pas le code d'accès, il n'a jamais ouvert une session sur votre ordinateur et vous laissez libre de toute accusation les autres enseignants qui disposent de tous les accès et à l'intégralité des choses qui existent sur l'ordinateur. C'est blessant d'entendre des mensonges. Ce qu'il faut noter en plus du manque de logique, une discrimination caractérisée qui démoralise mentalement.

Ce qui s'est passé ce jour-là, c'est que l'ordinateur était déjà allumé. Certainement, un enseignant est passé avant et il l'a allumé ou bien une session qui a été ouverte à distance parce que votre fils Nicolas travaille souvent à distance. L'écran de l'ordinateur affichait le planning de la semaine, comme le hasard fait bien les choses qu'est-ce que je remarque ? 2 h qui manquent sur mon planning alors que j'ai travaillé 6h. je vois qu'il y a que 4 heures affichées sur le planning du 18/03/25. Du coup, j'ai appelé Nicolas et vous même pour vous en parlé et jusqu'à maintenant je n'ai pas reçu de réponse sur les 2h qui manque et en plus une heure d'accompagnement à l'examen (un total de 3h qui manquent en l'espace de deux jours : énorme). Le même jour, je reçois un avertissement dans l'après-midi. Une remarque s'impose : Depuis, trois ans que je travaille avec vous m'avez jamais accusé de regarder l'ordinateur. Je vous fais une remarque sur des heures qui manquent l'après-midi vous m'envoyez un avertissement. A mes connaissances, les plannings sont destinés à être vues par les salariés, c'est ce que j'ai fait. L'ordinateur il était allumé avec une session ouverte, il est où le problème ? Je ne vois pas où j'ai commis une violation manifeste de mes obligations de confidentialité et de loyauté envers l'Espace Conduite Barneoud.

Maintenant parlons sérieusement, Ce que vous cachez derrière l'avertissement, c'est que je vous ai attrapé les mains dans le sac. Je me demande combien d'heures pendant ces trois ans ont été volatilisées. Personnellement, j'ai arrêté de vérifier les heures car ça m'a agacé un certain moment, mais là je reprends la main car j'ai des doutes sur vos calculs.

Pour conclure cette partie je pense que vous inscrivez dans une logique de recherche active qui vise à me mettre en faute coute que coute avec tous les moyens possibles même en utilisant des mensonges.

Par contre je n'ai pas apprécié ce que vous m'aviez dit hier au téléphone lors de notre conversation téléphonique, que c'est vous qui nourrissait ma famille. Comme si j'étais un mendiant. Dites plutôt c'est mon travail... Non ? Je peux vous dire moi aussi que si vous roulez avec des berlines de luxe, vous demeurez dans des villas luxueuses c'est en partie grâce à vos salariés. C'est blessant ce que vous dites et ce n'est pas professionnel. C'est du mépris.

Une autre chose est très grave, votre fils est en train de dire aux enseignants que je l'ai menacé de mort, alors que ce n'est absolument pas vrai. Encore une diffamation. Celle-ci est très grave...

Sur la forme, vous ne pouvez pas envoyer un avertissement sans aucun préalable ni demande d'explication ni blâme. Sachant que ce jours là je devais travailler pendant 11h. Un avertissement tombe comme la foudre à 14h31 (c'est-à-dire 2H20 après avoir contesté les heures manquantes, juste le temps pour écrire 1'avertissement). J'avoue après que je n'ai pas pu rester concentré le reste de la journée et à cause du stress j'ai vomi à la fin (l'élève est témoin). Vous jouez avec ma sécurité et celle des élèves en se comportant de la sorte. Vous donnez l'avertissement quand vous voulez et comme vous voulez à n'importe quel moment sans aucune procédure.

Vous dites toujours 'ici c'est moi la patronne', je vous l'accorde. Mais, vous n'êtes pas seulement la patronne, vous êtes aussi la loi et vous êtes celle qui nourrit les familles, vous baissez les salaires quand vous voulez, vous donnez les avertissements quand vous voulez et vous changez les plannings quand vous voulez et vous me dites il faut que vous soyez à ma disposition de 8h jusqu'à 20h. Madame je ne suis pas votre esclave. Ça a été aboli en 1848, on est en 2025. Vous faites tout n'importe comment!!! Il y a des règles madame, vous ne pouvez pas être Zeus.

A vous rencontrer le 27/03/2025. Agréer, madame, mes salutations distinguées.